

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ
DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, LE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL

**VENTE D'IMMEUBLES
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, corporation municipale constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ayant son siège social au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, Québec, GOT 1K0, représentée par Élise Guignard, directrice générale et greffière-trésorière de cette municipalité régionale de comté que **les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique**, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) article 1022 et suivants, **en la salle du conseil de la MRC** située au **26, rue de la Rivière, Les Escoumins, Québec, GOT 1K0**, le **jeudi 13 juin 2024 à 10 heures** de l'avant-midi pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires et/ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus avant la vente.

Ces immeubles seront vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment; ils sont acquis aux risques et périls de l'acheteur et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter. Il incombe aux intéressés d'effectuer toutes les vérifications nécessaires auprès de la municipalité concernée avant de se porter acquéreur d'un immeuble.

Veuillez noter que les immeubles acquis dans le cadre de la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du Code municipal du Québec).

► **MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

Matricule : 95025-8555-77-4231 Dossier : 2024-407

Propriétaires : M^{me} Nicole Sirois et M^{me} Lyne Sirois

Adresse de l'immeuble : rue Saint-Marcellin Ouest, Les Escoumins

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
985,41 \$	0,00 \$	985,41 \$

DÉSIGNATION : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 564 589 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout sans bâtisse, sis sur la rue Saint-Marcellin Ouest, Les Escoumins, province de Québec, GOT 1K0, avec circonstances et dépendances.

► **MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC**

DOSSIER RETIRÉ

construites, circonstances et dépendances, dont notamment un immeuble portant le numéro 139, rue du Bateau-Passeur, Tadoussac, province de Québec, GOT 2A0.

Matricule : 95005-6438-77-2523 Dossier : 2024-415

Propriétaire : M^{me} Chantal Villeneuve

Adresse de l'immeuble : Route 138, Tadoussac

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
894,48 \$	0,00 \$	894,48 \$

DÉSIGNATION : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 598 952 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout le tout sans bâtisse, sis sur la route 138, Tadoussac, province de Québec, GOT 2A0, avec circonstances et dépendances.

DOSSIER RETIRÉ

construites, circonstances et dépendances, dont notamment un immeuble portant le numéro 247, rue des Forgerons, Tadoussac, province de Québec, GOT 2A0.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon seing et le sceau de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, ce cinquième jour d'avril de l'an deux-mille-vingt-quatre à notre chef-lieu aux Escoumins.

Élise Guignard, MBA, CPA
Directrice générale et greffière-trésorière
MRC La Haute-Côte-Nord
26, rue de la Rivière
Les Escoumins (Québec) GOT 1K0